Diplôme d'État d'Infirmier (DEI)

Calendrier

Début de formation :
Rentrée le premier lundi de septembre

Tarifs (en 2023)

Frais de formation : 8 200 € /an
CVEC : 100 € / an
Inscription universitaire :
170 € / an

Délais d'accès

3 à 4 mois

Modalités d'accès

- ParcourSup pour les bacheliers ou titulaires d'un diplôme équivalent ou en terminale (sous réserve de fournir l'attestation de réussite au baccalauréat)
- Épreuves de sélection pour les candidats en formation professionnelle continue

Contact

À Mulhouse
03 89 56 72 23

Référent handicap :
03 89 21 22 50

Prérequis

• Etre âgé(e) de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection
• Etre titulaire des titres ou diplômes suivants :
- Baccalauréat français
- Titre admis en dispense du baccalauréat français en application du décret n°81-1211 du 31 décembre 1981
- Titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV
- Diplôme d'accès aux études universitaires ou attestation de réussite à l'examen spécial d'accès aux études universitaires
- Diplôme d'infirmier obtenu hors Union Européenne sous réserve de fournir l'équivalent d'accès aux études universitaires
• Etre élève de classe de terminale l'année de l'inscription à Parcoursup sous réserve de fournir une attestation de réussite au baccalauréat français au moment de l'inscription définitive dans l'institut
OU
• Relever de la formation professionnelle continue, telle que définie par l'article L.6311-1 du code du travail, et justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection.

Objectifs

- Devenir un professionnel compétent, réflexif, autonome, responsable avec le sens de l'engagement professionnel
- Acquérir et utiliser les compétences professionnelles
- Acquérir les outils conceptuels et méthodologiques nécessaires à la pratique soignante
- S'intégrer dans les différents secteurs de soins et de santé
- Apprendre à analyser sa pratique professionnelle
- Développer l'intérêt d'actualiser ses connaissances
- S'initier à la méthodologie de la recherche
- Mesurer les enjeux de qualité et de sécurité des soins

Contenu

• Enseignement en institut de formation : 2 100 heures de cours réparties en 6 domaines
1. Sciences humaines sociales et droit
2. Sciences biologiques et médicales
3. Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes
4. Sciences et techniques infirmières, interventions
5. Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière
6. Méthodes de travail

• Enseignements clinique : 2 100 heures de stage

4 familles de stages obligatoires sur 3 ans :
Soins de courte durée (SCD),
Soins de longue durée, soins de suite et de réadaptation (SLD),
Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie (SICVL)
Soins en santé mentale et psychiatrie

Méthodes mobilisées

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux, travaux personnels guidés, classes inversées, formation à distance (Google éducation), travaux pratiques, exercices d'application.

Modalités d'évaluation

Voir l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier.